



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 99184

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'accroissement du nombre de femmes travaillant de nuit et présentant à la suite un risque aggravé du cancer du sein. En effet, selon une étude réalisée dans deux départements français, les femmes ayant travaillé des nuits complètes de 23 heures à 5 heures du matin pendant plus de trois ans présenteraient un risque du cancer du sein supérieur de 40 % par rapport à celles qui n'ont pas occupé de postes nocturnes. Ce risque augmenterait avec le changement des rythmes dans la semaine. L'explication probable de cette surexposition des femmes ayant une activité professionnelle nocturne au cancer du sein résulterait du facteur hormono-dépendant. Aussi, il souhaite connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour prévenir une telle situation et désire savoir s'il entend prendre des dispositions particulières pour accroître la surveillance et la recherche face à ce risque.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99184

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er février 2011, page 889

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)